

Sujet : [INTERNET] Enquête publique méga-méthaniseur prévu à Chamarande-Choignes

De : florence P <florenceentreprise7@gmail.com>

Date : 23/03/2024 11:48

Pour : pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

Bonjour,

Je viens par ce message vous dire mon inquiétude et opposition (pour les raisons ci-dessous) au projet de méga-méthaniseur prévu à Chamarande-Choignes.

Merci d'en prendre note.

Bien à vous,

Florence PENELON

Raisons qui me pousse à vous dire : pas de méga-méthaniseur en Haute-Marne :

Un projet de **méga-méthaniseur** est prévu sur la commune de Chamarandes-Choignes, accolée à la cité préfecture de Chaumont (Haute-Marne). Ce projet est porté par 13 sociétés agricoles et la société Nature Energie, filiale du pétrolier Shell, avec l'argent du contribuable. L'objectif principal affiché est de contribuer à l'indépendance énergétique de la France, grâce aux énergies renouvelables, tout en « pérennisant le modèle agricole français ».

A première vue, c'est séduisant. Mais est-ce si vertueux et durable qu'il y paraît ? A cette échelle démesurée, nous sommes nombreux à en douter.

Est-ce cohérent de faire circuler plus de 12 000 camions et tracteurs par an, sur des 10aines de km, pour alimenter le méthaniseur et en faire sortir les digestats ? Il en faut des bennes pour transporter 130 000 tonnes de matières dans un sens, et 120 000 tonnes dans l'autre sens...

Est-ce cohérent de dédier plus de 12 000 hectares pour cultiver des plantes destinées à faire de l'énergie ? Les cultures intermédiaires de ce type peuvent avoir de nombreux intérêts, c'est vrai. Mais, avec les sécheresses régulières de nos jours, le risque n'est pas négligeable d'avoir une concurrence entre la production énergétique et la production alimentaire.

Et que dire des nombreuses nuisances que cela engendrera pour les citoyens et les collectivités : circulation incessante, risques d'accidents sur des routes non aménagées, surcoût pour l'entretien des voiries, nuisances olfactives favorisées par les vents et la

topographie du terrain, risques de pollution des eaux...